

HYÈRES - LE LAVANDOU

Toulon

MARDI 29 OCTOBRE 2024 - varmatin.com

(Photo DR)

Que faut-il faire de Pontcarral ?

La résidence qui borde l'autoroute à l'entrée ouest de Toulon a été l'objet de longues discussions entre élus lors du dernier conseil municipal.

Les Toulonnais à avoir un jour franchi les portes d'entrée de cette résidence ne sont pas nombreux. Pourtant, tout le monde connaît Pontcarral, dont les deux grands immeubles sinistres et rectangulaires marquent l'entrée ouest de la ville, au pied de l'autoroute. Certains rêvent de voir cet ensemble rasé. D'autres, qu'il soit un jour totalement réhabilité.

Vendredi, lors du dernier conseil municipal, la question a été mise sur le devant de la table, à l'occasion de la présentation du Plan local de l'habitat. C'est l'élu de gauche Magali Brunel (Toulon en commun) qui a lancé le sujet : « A Toulon, le

taux de logements potentiellement indignes est à 8 %. Nous pensons particulièrement aux immeubles de Pontcarral, dégradés et insécures, pour lequel le droit de préemption pourrait être une solution. »

Un des dix quartiers les plus pauvres de France

Classé parmi les secteurs prioritaires de la ville, le « QPV » de Pontcarral héberge un peu plus de 1 000 personnes ⁽¹⁾. Il fait officiellement partie des dix quartiers les plus défavorisés de France, avec un taux de pauvreté de ses habitants atteignant 67 %. En outre, différents trafics gangrènent cette barre

construite dans les années 1960, soit avant l'A50 et l'incinérateur.

Problème : si le bâti est en mauvais état, si l'insécurité et l'insalubrité règnent, il s'agit d'une copropriété privée, où subsiste une problématique importante de marchands de sommeil. Et sur laquelle se heurtent, de fait, les politiques publiques depuis des dizaines d'années.

Mohamed Mahali, adjoint au maire en charge du logement, a ainsi concédé n'avoir « pas de baguette magique » face à cette situation. Et de lancer à l'attention de Magali Brunel : « Vous allez nous expliquer comment la mairie, dans le cadre de son droit de préemption, va pouvoir

acquérir la totalité de la résidence. Il doit y avoir plus d'une centaine de propriétaires à Pontcarral ! ».

Puis, poursuivant son raisonnement : « En réalité, je rappelle que la ville n'intervient pas dans ce type de processus de préemption et de rachat. Mais, alors, que pourrait faire l'EPF Paca, pour le compte d'un bailleur social, si un copropriétaire vendait son unique logement ? Le racheter ? Mais pour quoi faire au juste ? »

« C'est un vrai point noir pour la ville »

Mohamed Mahali a toutefois concédé que le secteur était « un vrai point noir pour la ville »

et que « Madame la maire [avait] à cœur de traiter ce problème-là ». Avant de conclure : « Le droit de préemption, ce n'est pas l'alpha et l'oméga en matière de logement et de rénovation de l'habitat. S'il y avait des solutions pour s'occuper de cette résidence fortement dégradée, ça fait longtemps qu'elles auraient été mises en œuvre. » De quoi arracher un soupir à André de Ubeda, lui aussi élu de Toulon en commun. « Il ne s'agit pas de parler de baguette magique mais il ne s'agit pas de parler non plus d'impuissance et de paralysie... »

MATHIEU DALAINE
mdalaine@nicematin.fr

1. Chiffres Audat 2018.